

# SAINT MELANY

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2020

Sont présents: Lorraine Chénot, Barbara De Schepper, Damien Petit, Fanny Waldschmidt, Roger Lombardot, Paul Arnaud, Vincent Guillo, Loïs Coltel, Lucy Renault, Arlette Obry

Conseillers ayant donné leur procuration: Didier Piolat à Paul Arnaud

Secrétaire de séance : Vincent Guillo

- Projet d'organiser un Mai pour fêter la nouvelle investiture.
- Lecture est faite du document sur les **délégations au Maire par le conseil municipal**.  
Les conseillers donnent leur délégation à Lorraine Chénot:  
**Vote : Approbation, 11 voix pour.**
- Lecture est faite pour information du document sur le **droit à la formation des élus municipaux**.  
**Vote : Approbation, 11 voix pour.**
- Composition de la **Commission d'appel d'offre**.  
Lorraine Chénot est membre d'office  
Membres proposés : Paul Arnaud, Vincent Guillo et Barbara De Schepper  
**Vote : Approbation, 11 voix pour.**
- Le conseil vote pour les **nominations des représentations de la commune auprès des institutions suivantes**:
  - **SIVOS ( école intercommunale )**:  
Barbara De Schepper, Lucy Renault , suppléante: Lorraine Chénot  
**Vote : Approbation, 11 voix pour.**
  - **PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE**:  
Vincent Guillo, suppléante: Loïs Coltel  
**Vote : Approbation, 11 voix pour.**
  - **SIVTA ( voirie et travaux )**:  
Paul Arnaud, suppléant: Vincent Guillo  
**Vote : Approbation, 11 voix pour.**
  - **SDE ( syndicat d'électricité )** :  
Roger Lombardot suppléante: Lorraine Chénot  
**Vote : Approbation, 11 voix pour.**
  - **Délégué à la commission culture de la Com. Com. Beaume Drobie**.  
Lucy Renault  
**Vote : Approbation, 11 voix pour.**

## • Indemnité des élus

Sont proposés les indemnités suivantes, applicables au 1° Juin

- Pour le Maire : 11% de l'indice 1027 soit une indemnité brute mensuelle de 427,83 €
- Pour les deux adjoints: 7% soit une indemnité brute mensuelle de 272,25€

**Vote : Approbation, 11 voix pour.**

## • Bistrot de Pays, demande de terrasse extérieure de Jette Vanstaen

Le conseil accepte que le bistrot remonte sa terrasse comme les années passées.

Le conseil prend la décision de ne pas demander cette année de loyer pour la terrasse pour compenser les difficultés conséquences de la crise sanitaire Covid19

**Vote : Approbation, 11 voix pour.**

## • Choix d'un prestataire pour la création du site internet de la commune

3 devis de prestations sont présentés, de MTCOM Sarl à St Didier sous Aubenas, Romain GUILLO à Lyon et WEBSILON à Sanilhac.

Le choix du prestataire WEBSILON, Sébastien ODDOS est proposé pour réaliser la construction du site internet de la commune.

**Vote : Approbation, 11 voix pour.**

## • Mise en place d'un parcours No-kill sur une portion de la Drobie, demande formulée par l'AAPPMA

**Vote : Refus, 1 voix pour, 5 abstentions, 5 voix contre.**

## • Remplacement des deux ordinateurs du secrétariat.

La vétusté des deux ordinateurs du secrétariat impose de les remplacer pour sécuriser le travail du secrétariat. Un devis est transmis par Numérian qui gère le parc actuel ( contrat de maintenance ) pour un montant de 1 787,38 € HT 2 144,85 € TTC

**Vote : Approbation, 11 voix pour.**

## Questions diverses:

### • Remplacement du photocopieur du secrétariat.

Le copieur actuel est hors service, le secrétariat fonctionne avec un appareil en prêt Ricoh.

Un devis de leasing a été fourni pour son remplacement, mais décision est prise de demander une ou deux autres offres équivalentes en matériel.

### • Organisation du marché du dimanche.

Une réunion s'est tenue ce dimanche en présence de presque tous les exposants.

Mise en place des règles Covid, positions des emplacements, stationnement, doublons d'exposants etc.

Fanny Waldschmidt fera le lien entre le conseil municipal et les forains.

Un projet d'aménagement de la place fera l'objet d'une étude de faisabilité technique et financière en association avec les commerçants.

La commune s'occupera du stationnement les jours de marché.

### • Ecole

L'école est ouverte dans de bonnes conditions, tous les élèves peuvent y être reçus

Le contrat de l'ATSEM a pu être renouvelé.

### • Débroussaillage des voies communales

Aucune commande n'a été faite par l'ancien conseil pour ce travail, donc difficulté à trouver une entreprise pour débroussailler dans un délai raisonnablement proche. Des contacts sont en cours.

- **Projet d'animation avec la troupe circassienne "les cascades "**

Le projet a été présenté par Roger Lombardot, il conviendrait de l'adapter plus spécifiquement au territoire et à la population de St Mélaney. Les contacts vont se poursuivre pour affiner le projet.

- **Le prochain conseil municipal se tiendra le mardi 23 Juin 2020 à 18h**